



DELIBERATION

N° CP_2019_06_028

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 4 JUIN 2019

Présidée par Monsieur Jean-Claude LEBLOIS

SERVICE : DGA Ressources - Administration générale et territoriale/Secrétariat des Assemblées

OBJET : Modification de la représentation du Conseil départemental au comité syndical du Syndicat, Energies Haute-Vienne (SEHV)

Elu(s) présent(s) : M. ARCHER, Mme AUPETIT-BERTHELEMOT, M. BOST, M. BOULESTEIX, Mme BRIQUET, M. DELAUTRETTE, M. DESTRUHAUT, Mme GENTIL, M. HANUS, Mme JARDEL, M. LAFAYE, M. LEBLOIS, M. LEFORT, Mme MORIZIO, Mme NOUHAUT, Mme PLAZZI, M. RAYMONDAUD, Mme ROTZLER, Mme YILDIRIM.

Elu(s) absent(s) / excusé(s) sans procuration :

Elu(s) absent(s) ayant donné pouvoir : M. ALLARD, excusé, a donné délégation de vote à M. BOULESTEIX ; M. ESCURE, excusé, a donné délégation de vote à M. LAFAYE ; Mme FONTAINE, excusée, a donné délégation de vote à Mme JARDEL ; Mme LARDY, excusée, a donné délégation de vote à Mme PLAZZI ; Mme LHOMME-LEOMENT, excusée, a donné délégation de vote à Mme MORIZIO.

PRESENTATION SYNTHETIQUE

Le présent rapport a pour objet de désigner un représentant au comité syndical du Syndicat, Energies Haute-Vienne (SEHV) en remplacement de Monsieur Stéphane DESTRUHAUT, démissionnaire.

INCIDENCES BUDGETAIRES

	Investissement		Fonctionnement	
	AP	CP	AE	CP
Dépenses				
Recettes				

RAPPORT

Lors de la séance du 23 avril 2015, l'Assemblée départementale a désigné ses représentants au comité syndical du Syndicat, Energies Haute-Vienne (SEHV).

Les membres désignés étaient les suivants :

Titulaires

M. Stéphane DESTRUHAUT
Mme Jocelyne REJASSE
M. Alain AUZEMERY
Mme Isabelle BRIQUET
M. Christian HANUS
Mme Evelyne FONTAINE

Suppléants

Mme Marlène LALOGÉ
M. Stéphane DELAUTRETTE
Mme Brigitte LARDY
M. Yves RAYMONDAUD
Mme Sarah GENTIL
M. Gérard RUMEAU

Par courrier en date du 18 avril 2019, Monsieur Stéphane DESTRUHAUT a fait connaître au Président du comité syndical du SEHV qu'il souhaitait démissionner du comité syndical.

Il convient donc de désigner un nouveau représentant au sein de cette instance. En vertu de la délégation qui vous a été consentie par l'Assemblée départementale, je vous propose de nommer Madame LALOGÉ en qualité de titulaire.

Si vous en êtes d'accord, Madame Annick MORIZIO pourrait la remplacer en tant que suppléant au comité syndical.

Il vous appartient d'en délibérer.

DECISION

Vu l'article L.3121-23 du Code général des collectivités territoriales relatif à la désignation des membres ou des délégués du Conseil départemental au sein d'organismes extérieurs ;

Vu la délibération du 23 avril 2015 désignant les représentants du Conseil départemental au sein d'organismes extérieurs ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 2 avril 2015 fixant la liste des délégations à la Commission permanente ;

Vu le courrier de Monsieur le Président du Syndicat, Energies Haute-Vienne en date du 30 avril 2019 ;

La Commission permanente du Conseil départemental, légalement convoquée par son Président, réunie Salle des Commissions 1 de l'Hôtel du département, 11 rue François Chénieux à Limoges, après en avoir valablement délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

DECIDE

de désigner les représentants du Conseil départemental au comité syndical du Syndicat, Energies Haute-Vienne de la façon suivante :

Titulaires

Mme Marlène LALOGÉ

Mme Jocelyne REJASSE
M. Alain AUZEMERY
Mme Isabelle BRIQUET
M. Christian HANUS
Mme Evelyne FONTAINE

Suppléants

Mme Annick MORIZIO

M. Stéphane DELAUTRETTE
Mme Brigitte LARDY
M. Yves RAYMONDAUD
Mme Sarah GENTIL
M. Gérard RUMEAU

24 Pour : M. ALLARD (délégation de vote à M. BOULESTEIX), M. ARCHER, Mme AUPETIT-BERTHELEMOT, M. BOST, M. BOULESTEIX, Mme BRIQUET, M. DELAUTRETTE, M. DESTRUHAUT, M. ESCURE (délégation de vote à M. LAFAYE), Mme FONTAINE (délégation de vote à Mme JARDEL), Mme GENTIL, M. HANUS, Mme JARDEL, M. LAFAYE, Mme LARDY (délégation de vote à Mme PLAZZI), M. LEBLOIS, M. LEFORT, Mme LHOMME-LEOMENT (délégation de vote à Mme MORIZIO), Mme MORIZIO, Mme NOUHAUT, Mme PLAZZI, M. RAYMONDAUD, Mme ROTZLER, Mme YILDIRIM.

0 Contre :

0 Abstention :

0 ne prend pas part au vote :

0 absent / excusé sans procuration :

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,
La Directrice générale adjointe

Signé

Anne DELAPIERRE

Certifié conforme
Transmis au représentant de l'Etat le 12 juin 2019
87-228708517-20190604-3323-DE-1-1
Affiché le 12 juin 2019
Publié au RAA du Département le 17 juin 2019